



Construction d'un terrain de vélo cross

Par dirtjumper

je suis un pratiquant du vélo bmx et je voudrais construire un terrain de vélo a des fins personnelles et privées sur un terrain m'appartenant.

Mais ce terrain est en zone agricole je voudrais savoir quels sont mes droits.

puis-je utiliser un tractopelle?

est-ce que la hauteur des bosses est elle réglementée?

dois-je demander une autorisation a la mairie?

voilà quelques raisons qui me tracassent

je n'ai trouvé aucun article dans le code de l'urbanisme a ce sujet.

merci de vos réponses.

i need some help!